



REGION  
NORMANDIE

COMMUNE D'AVENAY

Mairie

Rue de la Mairie

14210 AVENAY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 02 SEPTEMBRE 2019

Date de convocation : 27.09.2019

Date d'affichage : 27.08.2019

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 09

Conseillers votants : 09

Le deux septembre deux mil dix-neuf, à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune d'AVENAY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis LECHEVALIER, Maire.

Etaient présents : Mrs et Mmes LECHEVALIER Jean-Louis, S.CLEMENT, F. POULAIN, F. PARIS, P. BILLARD, D. PUPIN, T.HARDY, J.REGNAULT, P. LEBOUCHER.

Absents excusés ayant donné pouvoir: NEANT

Absents excusés : NEANT

Absent : B. LECOCQ, S. HALIX

Madame Françoise PARIS a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2019

1° : CREATION DE POSTE :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque Collectivité sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de réorganiser le fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des emplois, il est proposé de :

- D'ouvrir un poste d'Adjoint Technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe, catégorie C, échelle C1, à temps non complet de 21.50/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2019
- D'ouvrir un poste de Rédacteur Territorial à temps non complet de 18/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019
- De supprimer le poste d'Adjoint Administratif de 18/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019
- De supprimer le poste d'Adjoint Technique à temps non complet de 12/35<sup>ème</sup> à compter du 01 septembre 2019

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées :

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits aux articles concernés du chapitre 012 du Budget Communal.

Le nouveau tableau des emplois de la commune sera le suivant :

2-LL LP NR DP PB FP FP CS HT



RÉGION  
NORMANDIE

COMMUNE D'AVENAY

Mairie

Rue de la Mairie

14210 AVENAY

Filière Administrative			
Emploi	Nombre	Durée	Niveau de recrutement et de rémunération
Rédacteur	1	18/35	Rédacteur Catégorie B
Filière Technique			
Adjoints Techniques	2	27,5 /35	Adjoint Technique Catégorie C, Echelle C1
Adjoint Technique	1	20.4 / 35	Adjoint Technique Catégorie C, Echelle C1
Adjoint Technique	1	21.50 /35	Adjoint Technique Catégorie C, Echelle C1
Adjoint Technique	1	35/35	Adjoint Technique Catégorie C, Echelle C1

Votants : 09      Pour : 09      Contre : 0      Abstention : 0

#### NOMINATION REGISSEUR :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de nommer un nouveau régisseur de recettes en remplacement de Madame Isabelle DALMASSIE, actuelle régisseur qui quitte ses fonctions au 30 septembre 2019.

Sa remplaçante, Madame Isabelle REVELLE a été recrutée et prend ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Monsieur le Maire a proposé sa nomination en tant que régisseur à Madame le Trésorier, qui a donné son avis favorable. Il propose au conseil Municipal de se prononcer, sur la nomination d'un régisseur titulaire et un régisseur suppléant.

Le conseil Municipal délibère et vote, à l'unanimité de ses membres présents et représentés et nomme Madame Isabelle REVELLE, régisseur de recettes titulaire à compter du 01 Octobre 2019.

Monsieur Pascal BILLARD est nommé régisseur suppléant.

Votants : 09      Pour : 09      Contre : 0      Abstention : 0

#### QUESTIONS DIVERSES :

Logement de l'école : Monsieur le Maire expose au Conseil la possibilité de faire des travaux de rénovation de l'ancien logement de l'école. Une visite de la commission des travaux a été réalisée afin de déterminer les possibilités de créer un ou deux logements. Il est décidé de faire faire des devis.

Effectifs des écoles : Il y a 83 élèves inscrits à la rentrée 2019-2020

Pascal BILLARD demande des informations sur Mme REVELLE, la nouvelle secrétaire. Il demande aussi de faire balayer la rue de l'école remplie de graviers.

Jacky REGNAULT que des travaux de réfection de voirie vont avoir lieu à partir du 3 septembre Route d'Amaye sur Orne. Il rapporte certains problèmes de voisinage. Il informe également de l'organisation d'un ball-trap par la Société de Chasse les 7 et 8 septembre 2019.

Patrick LÉBOUCHER demande des informations sur le changement de photocopieurs : les nouveaux modèles RICOH sont arrivés et installés. Les anciens RISO sont partis fin août.

La séance est levée à 20 heures 30

Prochain CM : 01 Octobre 2019 à 19h30